McLean Budden
LE SENS DE VOS ATTENTES[MC]

Changement de Désignation de Bénéficiaire d'un Compte Enregistré

Par la présente, je révoque tous les bénéficiaires désignés antérieurement à l'égard du régime, y compris le bénéficiaire désigné dans mon testament, et je désigne la personne nommée ci-dessous qui, en qualité de bénéficiaire du régime, a droit à tous les montants exigibles au moment de mon décès. La présente désignation de bénéficiaire fait partie de la Demande d'ouverture de compte et déclaration de fiducie relative au régime et s'applique à tous les biens détenus en vertu du régime au moment de mon décès. Dans certaines provinces, la désignation ou la révocation d'un bénéficiaire ne peut être établie que par testament. Dans certains cas, les droits de mon conjoint ou conjoint de fait, définis en vertu de la loi provinciale applicable, peuvent l'emporter sur la désignation du bénéficiaire. En outre, une désignation de bénéficiaire ne change pas automatiquement par suite d'une relation future ou de la rupture d'une relation; il peut donc être nécessaire d'établir une nouvelle désignation. Il incombe à moi seul de veiller à ce que la présente désignation de bénéficiaire soit valide en vertu des lois du Canada, de ses provinces ou territoires et de la modifier au besoin. Si je suis domicilié au Canada au moment de mon décès, je reconnais que la présente désignation de bénéficiaire est régie en vertu des lois de ma province ou de mon territoire de résidence au moment de mon décès. Si je ne suis pas domicilié au Canada au moment de mon décès, les lois de ma province ou de mon territoire de résidence qui étaient en vigueur au moment de l'établissement de la présente désignation s'appliquent. Sinon, ce sont les lois de l'Ontario qui s'appliquent. Je déclare que tous les biens transmis à un bénéficiaire du régime, la valeur de ces biens ainsi que le revenu, le gain en capital ou tout autre avantage tiré de ces biens demeurent la propriété exclusive du bénéficiaire et sont exclus des biens familiaux nets, des biens communs ou de la valeur de l'actif du bénéficiaire pour les besoins de la répartition des biens advenant la séparation, le divorce, l'annulation de mariage ou le décès du bénéficiaire aux termes de toute loi provinciale ou territoriale qui régit les biens matrimoniaux ou familiaux, dans la mesure permise par la loi.
À l'heure actuelle, nous ne pouvons malheureusement pas accepter un organisme de bienfaisance à titre de bénéficiaire.
Note aux rentiers domiciliés au Québec : les désignations de bénéficiaire ne sont acceptées qu'à l'égard des régimes immobilisés.

Titulaire du Compte

Type de Compte

Numéro de Compte

Numéro d'Assurance Sociale

Désignation de Bénéficiaire *Veuillez Préciser la Répartition en Pourcentage*

☐ Vos ayants droit OU

1. _____ %

Nom

Lien de parenté que vous avez avec le Bénéficiaire

Nº d'Assurance Sociale

Adresse

Date de Naissance (J J M M A A A A)

Ville | Province | Code Postal

Pays | Nº de téléphone à la maison | No de téléphone au travail

2. _____ %

Nom

Lien de parenté que vous avez avec le Bénéficiaire

Nº d'Assurance Sociale

Adresse

Date de Naissance (J J M M A A A A)

Ville | Province | Code Postal

Pays | Nº de téléphone à la maison | No de téléphone au travail

Signature(s)

Titulaire du Compte (caractères d'imprimerie)

Signature

Date (J J M M A A A A)

145 King Street West
25th Floor
Toronto, ON, M5H 1J8
Tél +1 416 862 9800
Téléc +1 416 862 9624
Sans frais 1 800 884 0436

Gestionnaires de placement depuis 1947
www.mcleanbudden.com